



Huissier xxxxxx menace coupure ligne telefonique

Par **uname9**, le **19/11/2015 à 16:57**

BONJOUR marque de politesse [smile4]rnj ai une dette de 75 euros auprès de xxxxxx depuis longtemps et je conteste celle ci donc je ne paierais pas.je reçois des menaces de xxxxxx huissier de justice dans le 37:rn"si vous ne payez pas nous désactivons votre numero de telephone sous 48 heures"rnor je ne suis plus chez xxxxxx mais j ai conservé mon numéro.rnque pensez de cet huissier?rn**MERCI**

Par **chaber**, le **19/11/2015 à 17:29**

Bonjourrrndans votre cas, cet huissier, connu des internautes, agit comme société de recouvrement et ne peut avoir de pouvoir dans votre département, surtout sans titre exécutoire.

Par **uname9**, le **19/11/2015 à 17:32**

merci pour votre réponse Chaber

Par **Tisuisse**, le **19/11/2015 à 18:38**

Bonjour,rnrnLisez donc le dossier consacré aux "officine de recouvrement", il est en en-tête de ce forum, vous serez fixés. Bonne lecture.

Par **uname9**, le **20/11/2015 à 13:35**

Bonjour, rn néanmols je reçois un appel sur mon répondeur ce matin: rn "Sous 48 hier on désactivé votre ligne" rn Est ce à prendre au Sérieux? rn Merci

Par **amajuris**, le **20/11/2015 à 14:29**

bonjour,rn un huissier sans titre exécutoire ne peut pas procéder à des saisies mais un fournisseur de service peut suspendre la fourniture de son service en cas de non paiement.rn pas besoin de titre exécutoire pour qu'un fournisseur d'électricité, de gaz ou d'eau suspende pour non paiement sa fourniture mais il y a des conditions à respecter.rn pour la suspension d'une ligne téléphonique, ce sont les conditions contractuelles qui s'appliquent.rn salutations

Par **uname9**, le **20/11/2015 à 14:35**

Bonjour, rn mais en l'occurrence je ne suis plus chez SFR, mais j'ai conservé mon numéro.

Par **uname9**, le **24/11/2015 à 14:22**

Bonjour, rn voilà que ce jour cet huissier recommencé ses sms:rn "Sans règlement avant 19h nous serons conduits à recouvrir cette dette par toutes voies de de droit".rn A qui puis je dénoncer les façons d'agir de ce personnage? rn Merci

Par **amajuris**, le **24/11/2015 à 14:30**

menacez le de déposer une plainte contre lui, pour harcèlement.rn s'il se contente d'envoyer un sms c'est qu'il n'a pas beaucoup d'argument à faire valoir.

Par **uname9**, le **24/11/2015 à 14:31**

Ok, merci amatjuris